

Bulletin #2

d'information

2022 - 2023

LIFE

rivière

DORDOGNE

éditorial

Le projet LIFE rivière Dordogne, piloté par EPIDOR et doté d'un budget de 8,8 millions d'euros, s'étend sur 280 km de vallée entre Argentat-sur-Dordogne (Corrèze) et Sainte-Terre (Gironde), et concerne trois sites Natura 2000. Dix partenaires publics et privés, français et européens, travaillent conjointement à la réalisation d'un programme de 26 actions pour améliorer l'état écologique des habitats naturels de la rivière.

Ce projet représente une réelle opportunité de conforter l'image d'excellence de la vallée de la Dordogne en améliorant le patrimoine naturel de la rivière Dordogne. Le programme d'actions, qui s'étend de 2020 à 2026, s'inscrit dans la continuité des engagements poursuivis depuis des années dans la vallée, après la création de la Réserve de biosphère en 2012 et la réalisation des trois documents d'objectifs Natura 2000 sur l'axe Dordogne.

Comme de nombreux autres grands cours d'eau français et européens, la rivière Dordogne a été transformée par les activités humaines. Avec la construction des grands barrages et les activités d'extractions de sédiments alluviaux, la rivière a perdu une partie de son équilibre sédimentaire, entraînant ainsi des changements de la végétation alluviale et perturbant la reproduction des poissons migrateurs.

L'équilibre sédimentaire est une composante essentielle du bon état écologique des cours d'eau. Il est nécessaire de le maintenir pour que la rivière continue de rendre les nombreux services qu'elle rend aux habitants et qu'elle s'adapte plus facilement au changement climatique. Comme le projet LIFE rivière Dordogne, d'autres programmes d'actions s'intéressent à cette question en France et en Europe. Ces actions de restaurations morphologiques et d'injections de sédiments suscitent des interrogations et nécessitent d'être argumentées vis-à-vis de certaines procédures réglementaires.

Les chantiers restant à mener cette année et en 2025 vont nous permettre de progresser encore sur le sujet afin d'enrichir et de renforcer les futures stratégies menées par EPIDOR pour la gestion de la rivière Dordogne.



© 2022 EPIDOR - DORDOGNE

Germinal Peiro
Président d'EPIDOR



EPIDOR
Établissement Public Territorial
du Bassin de la Dordogne

sommaire

- 03 ▶ **le LIFE en chiffres**
- 04 ▶ **Remettre des cailloux dans les rivières**
pour les sauver...et nous avec !
- 07 ▶ Travaux de restauration de **l'ancienne gravière de Gaule**
- 08 ▶ Restauration de **la couasne de Borgne de la Dame**
▶ Restauration de **la couasne de Bouyguettes**
- 09 ▶ Etude cartographique de **la retenue de Mauzac**
- 10 ▶ Acquisition de **l'ancienne gravière de Reingues**
▶ Restauration de **la couasne de Boutière**
- 11 ▶ Restauration de **la berge de Sous-Castel**
- 12 ▶ Colloque sur **le Vison d'Europe**
- 13 ▶ Restaurations de **frayères à salmonidés**
- 14 ▶ La rivière Dordogne et le LIFE dans **la collection « Sédiments »**
▶ L'adaptation des **entreprises des carrières et matériaux**
- 15 ▶ **Les transferts d'expériences** à l'échelle nationale et européenne
- 16 ▶ **Paroles d'acteurs**
 - **Alexandre BARROUILHET**, maire de Floirac
 - **Pierre LAFON**, chargé de mission au CBN Sud-Atlantique
 - **Cyrielle BRIAND**, directrice des projets à l'ANEB

Le LIFE en chiffres

8,8 millions
d'euros sur
6 ans

- ▶ **90% du budget** du projet est injecté directement dans l'économie territoriale locale
- ▶ **13,5 emplois** à temps plein sont soutenus chaque année par le LIFE

280 km
de rivière
Dordogne

- ▶ **112 communes** concernées par le projet
- ▶ **15 partenaires** techniques et financiers

26 actions et
30 chantiers de
restauration

- ▶ Le milieu restaurés grâce au projet **améliorent la qualité de l'eau**. Cette amélioration est estimée économiquement à **6 500 €/ha/an***.
- ▶ **Sur la totalité du projet, elle représente une valeur de 2,5 M€/an.**

*Bommelaer et Devaux, 2011 et Agence de l'eau Adour-Garonne, 2018



Remettre des cailloux dans les rivières pour les sauver... et nous avec !

Le mercredi 7 février 2024, le Séchoir d'Aillac a accueilli plus de 60 participants pour le séminaire « La gestion sédimentaire des grands cours d'eau », organisé par EPIDOR dans le cadre du programme LIFE rivière Dordogne.

La présence de sédiments dans les cours d'eau est une composante essentielle de leur bon état écologique. Processus d'épuration naturelle participant à une bonne qualité de l'eau, refuge et lieu de ponte pour les poissons tels le Saumon de l'Atlantique et la Lamproie marine, atténuation du risque d'inondation et maintien du niveau de la nappe d'accompagnement, la présence de galets est pourvoyeuse de bénéfices pour les espèces naturelles et pour les activités humaines.

Le séminaire a réuni un panel de plus de 60 personnes composé d'élus départementaux et locaux, de techniciens, de représentants d'associations et d'industriels. **Il visait à répondre à deux questions majeures : Quels sont les enjeux et objectifs du développement d'une stratégie sédimentaire sur la vallée de la Dordogne ? Comment la mettre en œuvre ?**



Faits marquants du séminaire

« Historiquement pour la Dordogne, c'est l'effondrement inquiétant des populations de saumons qui déclencha les premières actions en vue de la conservation de cette espèce emblématique. En effet, 70% des habitats de saumons de la rivière ont été noyés sous les grands barrages et la succession des obstacles rend leur remontée très difficile : seulement un individu sur trois ou quatre parvient effectivement jusqu'aux frayères restantes de l'amont. La présence résiduelle du saumon et des sept autres poissons migrateurs justifia d'ailleurs le classement du bassin en Réserve de Biosphère – UNESCO (2012). Depuis maintenant une quarantaine d'années, on tente de faciliter le passage des poissons aux barrages et on lâche chaque année des centaines de milliers de petits saumons dans la rivière, espérant ensuite en compter quelques-uns à la remontée. Avec EDF qui gère les barrages, on a même limité l'impact des éclusées (« lâchers » d'eau), désormais moins brutales et

même interdites à certaines périodes de frai en aval. Force est de constater que malgré les efforts humains, techniques et financiers, les effets escomptés sont encore modestes : la présence du saumon reste très fragile sur toutes les rivières du Sud-Ouest (Dordogne, Garonne, Adour, gaves pyrénéens). Les comptages d'anguilles, de lamproies et d'aloses n'en est pas moins alarmant.

Dans la mesure où la qualité de l'eau est encore qualifiée de « bonne » grâce aux efforts conjugués de tous les usagers, on chercha d'autres causes à cet effondrement persistant. C'est ainsi que l'on comprit mieux un phénomène jusqu'ici négligé : les barrages ne retiennent pas seulement de l'eau mais aussi des quantités importantes de sédiments (galets, cailloux, limons) qui s'accumulent progressivement derrière les hauts murs de béton.

...

Dans le monde, on estime cette retenue solide à 175 milliards de m³... chaque année. Pour la Dordogne, les recherches récentes évaluent à 4000 m³ le volume de sédiments qui manqueraient annuellement à la rivière. On pourrait se dire que cela n'a guère d'importance tant que l'eau est disponible pour répondre à nos sollicitations. Justement, les travaux menés dans le monde entier convergent pour nous aviser que la rupture du transit sédimentaire par les barrages, conjugué aux extractions passées (par exemple 220 millions de tonnes extraits en Loire moyenne entre 1949 et 1992), serait peut-être le premier problème à régler pour tenter d'affronter les difficultés liées aux cours d'eau, c'est-à-dire la quantité et la qualité de l'eau, la prévention des risques, en particulier les inondations. La préservation de la biodiversité apparaissant presque comme la cerise sur le gâteau.

N'ayant plus d'espaces naturels de circulation latérale, les inondations gagnent en violence et en intensité lorsque les cours d'eau parviennent à se libérer brutalement de leur étroit et profond corset. Enfin, et c'est peut-être là le plus inquiétant, cette incision s'accompagne d'un abaissement des nappes d'eau alluviales, entraînant des problèmes aigus de ressource. Or, les eaux de surface représentent 35% de l'eau potable et plus de 50% des prélèvements agricoles. Avec l'augmentation des températures et la forte réduction des débits d'étiage – on nous annonce de -30 à -50 % dans les décennies à venir –, l'assèchement de la nappe alluviale, en contact avec des nappes plus profondes, bouleverse bien des équilibres hydrogéologiques. C'est d'autant plus important que les eaux du matelas alluvial participent à des phénomènes importants d'autoépuration et jouent un rôle de régulateur thermique, dans le contexte climatique que nous connaissons. Par conséquent, derrière les inquiétudes pour la vie animale et végétale de l'écosystème, c'est bien l'homme qui risque d'en payer sévèrement les frais.

Forts de ce diagnostic confirmé un peu partout dans le monde (Europe du Nord, Espagne, États-Unis, Inde...), la puissance publique s'engage progressivement dans une véritable stratégie de gestion sédimentaire et de restauration morphologique afin de diminuer d'abord les risques d'inondations brutales et de pénurie.

Cette gestion sédimentaire réparative doit d'abord être portée par les Établissements publics de bassin, structures qui – par nature – ont une approche globale des cours d'eau, des têtes de versant jusqu'aux parties aval. Leur situation d'interface entre services de l'État, agences de l'Eau, collectivités riveraines (départements, communes) et usagers (EDF, agriculteurs, usines, pêcheurs, associations environnementales, par-

ticuliers) et leur expérience acquise de croiser les cadres réglementaires rend leur pilotage légitime. C'est aussi un gage d'efficacité.

À l'exemple du programme européen LIFE réalisé sur le cours de la Dordogne (2020-2026) par l'établissement public EPIDOR, cette gestion sédimentaire prend conjointement plusieurs formes. Une première action consiste à réinjecter de manière ciblée des sédiments grossiers sur des espaces identifiés comme frayères à salmonidés, à grandes aloses ou à lamproies. Les premiers comptages de populations semblent indiquer l'efficacité presque immédiate de ces interventions simples et localisées.

Par ailleurs, des travaux importants sont menés pour reconnecter certains bras morts à la rivière. Là aussi, même si l'intervention temporaire de gros engins de chantier effraie parfois les riverains, les retours s'avèrent rapidement très positifs : la rivière reconquiert progressivement ces nouveaux espaces de circulation, sculpte les berges selon les crues. La biodiversité est consolidée et le cours d'eau retrouve sur les rives de quoi alimenter ses besoins en sédiments afin de revenir à un certain équilibre. Bref, la rivière rajeunit ! La réhabilitation, voire la restauration de ces zones sensibles, souvent classées au niveau national ou européen (Natura 2000) nécessite une connaissance approfondie du fonctionnement hydrologique et géomorphologique du cours d'eau. Souvent, les bureaux d'étude comme Biotec (Lyon) ou Ecogea (Toulouse) consultent aussi cartes et photographies anciennes pour proposer des renaturations pertinentes, en pariant sur une réappropriation rapide par la rivière. Les exemples de résilience réussie sont nombreux, à l'image du retour impressionnant du faciès en tresses (méandres mobiles) de la Durance qui avait presque disparu à cause de sa chenalisation accélérée (une largeur qui a diminué parfois de moitié et un enfoncement de 2 à 3 mètres). Ces tresses représentaient jadis environ 75% du linéaire de la rivière, elles ne représentaient plus que 2% à la fin du XXe siècle. Grâce aux différentes interventions morphologiques menées sur une vingtaine d'années (favoriser le transit de graviers, élargir l'espace de mobilité latérale, assurer des recharges sédimentaires à certains endroits stratégiques, déclencher des lâchers de décolmatage...), le linéaire en tresse est repassé de 2 à 33 % : un grand succès pour la prévention des inondations et pour la biodiversité.

ooo

On l'a compris : ces actions volontaristes cherchent à recréer artificiellement le fonctionnement « naturel » des cours d'eau même si l'ancienneté et l'ampleur des usages peuvent nous inviter à considérer les rivières comme de véritables « artefacts sauvages », selon l'expression de l'archéologue Matt Edgeworth. Évidemment, il est impossible d'effacer l'impact des barrages, impensable aussi de remettre en circulation les millions de m³ de granulats extirpés du lit mineur jusque dans les années 80-90. Pourtant, là encore de manière limitée, on peut estimer nécessaire de combler quelques fosses particulièrement problématiques (à la hauteur de Carrennac, de Pechs-de-l'Espérance ou de Veyrignac pour la moyenne Dordogne) car elles capturent trop de sédiments qui manqueront à l'aval et le fort ralentissement du courant à ces endroits diminue considérablement la qualité de l'eau puisque la hausse de la température et la baisse de la teneur en oxygène entraînent des risques accrus d'eutrophisation. Aussi, on enlève ici ou là des enrochements qui se sont avérés contre-productifs. S'inspirant d'expériences menées aux Etats-Unis ou en Norvège, la réinjection de sédiments grossiers (galets, cailloux) en amont permet de remodeler la partie aval, en particulier avec l'aide des grosses crues dites morphogènes. Hommes et nature collaborent ainsi pour retrouver les fonctionnalités originelles de la rivière afin qu'elle puisse assurer durablement les services que l'on attend d'elle.

Les obstacles à cette stratégie sédimentaire sont nombreux : réglementaires (les cours d'eau ignorent les périmètres administratifs), politiques (les élus craignent parfois les réactions inquiètes des riverains et des usagers comme les agriculteurs) et sociaux (« ces dépenses sont-elles bien prioritaires ? »). Les efforts permanents de pédagogie des établissements de Bassin parviennent peu à peu à surmonter ces réticences légitimes. La médiatisation des réussites et de leurs impacts très positifs devrait faciliter l'acceptation sociale de tels aménagements. »

Romain Bondonneau



Basin de la Rivière Dordogne - EPIDOR



Le compte-rendu intégral du séminaire est disponible sur le site du LIFE rivière Dordogne www.life-dordogne.eu

Sources :

- Hervé Piégay (et al.), *La géographie fluviale à l'ère de l'anthropocène* (séminaire à l'ENS Lyon, 2021)
- Matthieu Duperrex, *La Rivière et le bulldozer* (édition Premier Parallèle, Paris, 2022)
- Roland Thieleke, Romain Bondonneau (et al.), *Sédiments 15 – Rivière Dordogne, trésor écologique* (éditions du Ruisseau, Sarlat, 2023)
- Coll., *État des lieux du bassin de la Dordogne* (éditions EPIDOR, Castelnau, 2023)
- *Gestion sédimentaire des cours d'eau* (séminaire LIFE-EPIDOR, 7 février 2024 à Aillac)

Travaux de restauration de l'ancienne gravière de Gaule

Située sur les communes de Veyrignac et Carsac-Aillac (24), l'ancienne gravière de Gaule a fait l'objet de travaux de renaturation réalisés par EPIDOR durant l'hiver 2022/2023. Ce site d'une surface de 7 ha, a été restauré grâce à l'acquisition des parcelles par la communauté de commune du pays de Fénelon (CCPF).

Les travaux ont consisté à réhabiliter une zone humide de plus d'un hectare, à combler des anciens bassins d'extraction et à créer des bras secondaires qui se mettent en eau à différents niveaux de débit. Ces interventions favorisent le développement de ceintures végétales qui, en hautes eaux, permettront de constituer des supports de ponte pour les poissons, tels que les brochets, des massifs arbustifs pour la nidification des oiseaux d'eau et des milieux semi-aquatiques pour les amphibiens.



◀ [ci-contre]

Vue aérienne de l'ancienne gravière de Gaule avant travaux, avril 2022
© E-motion Prod

[ci-dessous]

Vue aérienne de l'ancienne gravière de Gaule après travaux, décembre 2022
▼ © E-motion Prod



Restauration de la couasne de Borgne de la Dame

A Saint-Julien-de-Lampon et Carlux (24), la restauration de la couasne de Borgne de la Dame (2,5 ha), sous maîtrise d'ouvrage d'EPIDOR en 2022, a permis d'agrandir d'approfondir la connexion entre la Dordogne et la couasne et d'augmenter la zone aquatique, support d'émergence d'herbiers d'eau stagnante propices à la reproduction du brochet.



[ci-contre]
Vue aérienne de la couasne de Borgne de la Dame après travaux, décembre 2022
© E-motion Prod

◀ [ci-contre]

Vue aérienne de la couasne de Borgne de la Dame avant travaux, avril 2022
© E-motion Prod



Restauration de la couasne de Bouyguettes

A Calès (24), les travaux menés sur la couasne de Bouyguettes (2,5 ha), sous maîtrise d'ouvrage d'EPIDOR, restaurent une zone humide semi-aquatique de plus de 21 500 m², propice aux habitats d'intérêt communautaire, et augmente la zone en eau de la couasne.



[ci-contre]
Vue aérienne de la couasne de Bouyguettes après travaux, août 2023 © E-motion Prod

◀ [ci-contre]

Vue aérienne de la couasne de Bouyguettes avant travaux, juillet 2021
© E-motion Prod



Etude cartographique de la retenue de Mauzac

Les tronçons de cours d'eau en aval immédiat des barrages du bergeracois sont déficitaires en sédiments grossiers, favorables à la reproduction de poissons migrateurs comme la grande alose ou la lamproie marine. L'injection de matériaux graveleux est aujourd'hui la seule solution techniquement envisageable en réponse aux déficits constatés. Et c'est à partir de graviers prélevés dans la retenue hydroélectrique du barrage de Mauzac que l'opération est envisagée. Une première étude menée sur la retenue de Mauzac s'est déroulée en trois phases :

- l'analyse des fonds du lit de la retenue, pour délimiter les zones de prélèvement,
- des prospections par images subaquatiques pour confirmer la nature des sédiments présents (roche, graviers, sables),
- des carottages cryogéniques pour échantillonner et étudier précisément les fractions granulométriques dans les secteurs de dépôt graveleux.

Une seconde étude lancée en 2023 a permis de définir les modalités de prélèvement, de transport et de réinjection dans le lit de la Dordogne, sur les zones de frayères, sur les communes de Mouleydier et Prignorioux. Les travaux sont prévus à l'automne 2024.

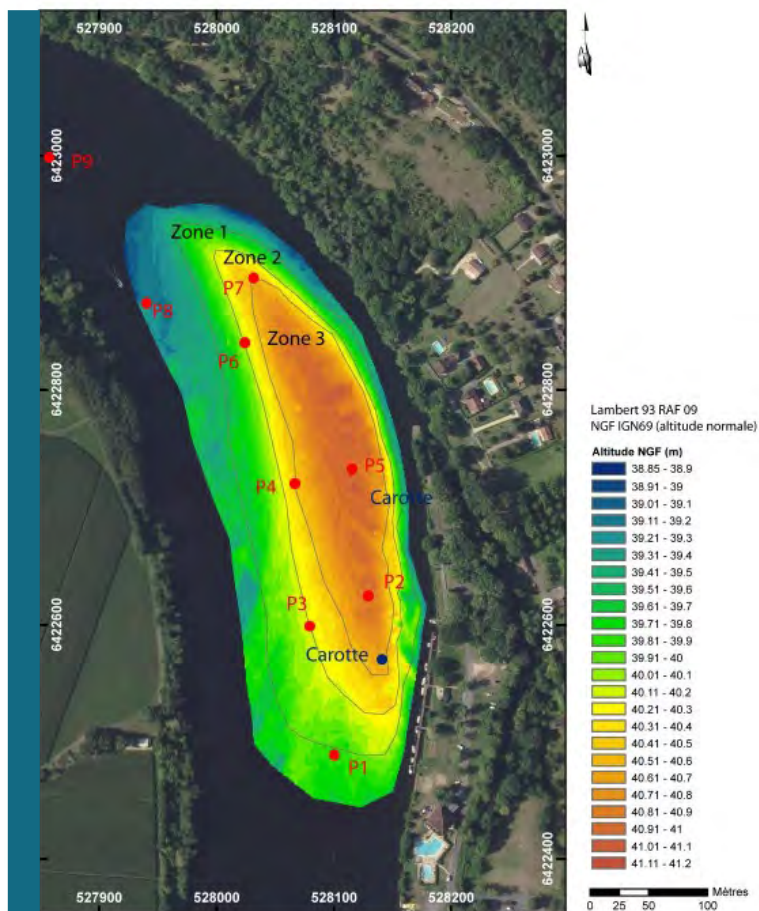


Film de présentation de l'action menée sur la retenue de Mauzac
https://www.youtube.com/watch?v=VPN19uT_9Ew



▲ [ci-dessus]
 Carotte issue de l'opération de cryocarottage réalisée dans la retenue du barrage de Mauzac
 © EPIDOR

[ci-dessous]
 Cartographie de la bathymétrie de la retenue du barrage de Mauzac
 © Véodis 3D



Acquisition de l'ancienne gravière de Reingues à Prudhomat

En décembre 2022 était signé la transaction foncière entre le principal propriétaire du site de Reingues et M. Francis Ayroles, président du Syndicat Mixte Dordogne Moyenne Cère Aval (SMDMCA) et maire de Prudhomat. **Cette acquisition concerne le site de l'ancienne gravière de Reingues et des espaces boisés limitrophes, sur la commune de Prudhomat.** La maîtrise publique de ce site permettra la réalisation de travaux de restauration écologique qui démarreront à la fin de l'été 2024.



▲ [ci-dessus] Vue aérienne de l'ancienne gravière de Reingues avant travaux, avril 2022 © E-motion Prod

Restauration de la couasne de Boutière

A Creysse, les travaux de la couasne de Boutière (2 ha), réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du SMDMCA en 2022, ont permis de restaurer une **zone semi aquatique sur plus de 7500 m²** et d'augmenter la zone aquatique, support d'émergence d'herbiers d'eau stagnante.



▶ [ci-contre] Vue aérienne de la couasne de Boutière après travaux, décembre 2022 © E-motion Prod

◀ [ci-contre]

Vue aérienne de la couasne de Boutière avant travaux, avril 2022 © E-motion Prod



Restauration de la berge de Sous-Castel à Floirac

Entre août et décembre 2023, les travaux de restauration sur la commune de Floirac, sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA), ont permis de démonter

un ouvrage de protection de berge en enrochement long de 670 m au lieu-dit Sous-Castel. Ces travaux ont eu lieu dans l'emprise du domaine public fluvial et de parcelles appartenant au Département du Lot, classées au titre des espaces naturels sensibles départementaux. L'intervention a permis de restaurer des profils de berge naturels qui vont être propices à la réinstallation de végétations typiques des milieux fluviaux. Une remobilisation des matériaux des berges va permettre un rééquilibrage morphologique et sédimentaire de ce tronçon de rivière. La progression de l'incision, initialement due aux extractions de graviers et entretenue par la présence des enrochements, devrait être stoppée.



[ci-contre]

Vue de la berge de Sous-Castel avant travaux, décembre 2023 © E-motion Prod



[ci-contre]

Vue de la berge de Sous-Castel avant travaux, décembre 2023 © E-motion Prod

[ci-dessous]

Vue aérienne de la berge de Sous-Castel après travaux, octobre 2023 © EPIDOR



Colloque sur le Vison d'Europe à Guîtres

En collaboration avec la LPO, EPIDOR a organisé un séminaire le 5 juin à Guîtres (33) sur la prise en compte du vison d'Europe dans la gestion des cours d'eau et d'ouvrage d'art. Cet événement à destination des gestionnaires, élus et institutions a permis de présenter les caractéristiques de ce mammifère méconnu. Les retours d'expériences de gestionnaire d'ouvrage d'art et de cours d'eau ont apporté des recommandations pour mieux considérer l'espèce et ses habitats.

[ci-contre]
Visite terrain organisée lors du séminaire sur le Vison d'Europe
© EPIDOR



Restaurations de frayères à salmonidés

La restauration des habitats favorables aux salmonidés et en particulier au saumon atlantique s'est poursuivie sur la rivière Dordogne en 2023. **Six zones de frayère, pour une surface de 5 964 m²**, ont été améliorées, par recharge en graviers, entre les communes de Bassignac-le-Bas (19) et Girac (46).



[ci-contre]
Vue aérienne de la frayère restaurée sur la commune de Brivezac, octobre 2023 © EPIDOR

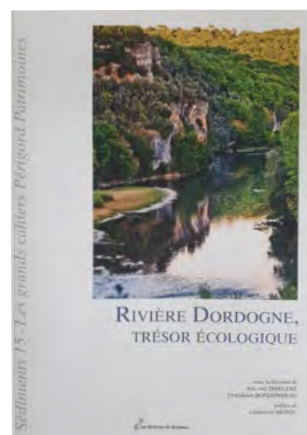
[ci-contre]
Détail de la frayère restaurée sur la commune de Brivezac, octobre 2023 © EPIDOR



La rivière Dordogne et le LIFE dans la collection « Sédiments »

La revue « Sédiments », éditée par l'association Périgord Patrimoine, est dédiée au patrimoine naturel et culturel. Un numéro spécial consacré à la rivière Dordogne a été édité en 2023 dans le cadre du programme LIFE, avec le titre évocateur « **La rivière Dordogne : trésor écologique** ».

[ci-contre]
Ouvrage « Rivière Dordogne, trésor écologique » de la collection « Sédiments »
© Association Périgord Patrimoine



L'UNICEM (l'Union Nationale des Industries des Carrières et des Matériaux) Nouvelle-Aquitaine s'est engagée depuis de nombreuses années dans des programmes de recherche destinés à valoriser les potentialités écologiques des carrières alluvionnaires, comme de milieux de substitution à des habitats naturels disparus (bras morts, mares temporaires, zones inondables...) et comme contribution à la trame verte et bleue. Dans le cadre du projet LIFE, l'UNICEM anime des ateliers thématiques pour identifier les pistes d'amélioration, réduire les impacts environnementaux et faciliter l'évolution des pratiques des entreprises. **Trois ateliers se sont tenus en 2022 et 2023 sur les thèmes de la gestion des espèces exotiques envahissantes (Le Fleix - 24), les aménagements après l'exploitation des gravières (Carsac-Aillac - 24) et la réduction des impacts environnementaux globaux (Vélines - 24).** Un guide pratique prévu en 2025 présentera les enseignements tirés des ateliers.



Au fil des pages, les auteurs (experts, artistes, historiens) évoquent, décrivent et analysent la rivière, sa géologie, ses formes, ses galets, ses poissons et sa biodiversité, ses usages passés et présents mais aussi les enjeux de sa gestion et de sa protection.

L'adaptation des entreprises des carrières et matériaux



▲ [ci-dessus]
Echanges en salle au format table-ronde © EPIDOR

◀ [ci-contre]
Visite de la couasne des Carretiers, restaurée en 2021 © EPIDOR

Les transferts d'expériences à l'échelle nationale et européenne

Les 10 et 11 octobre 2023, EPIDOR a accueilli à La Roque-Gageac (24) un séminaire international sur la conservation et la gestion sédimentaire des rivières.

Organisée en partenariat entre EPIDOR, l'European Centre for River Restoration (ECRR) et l'Office français de la biodiversité (OFB), la rencontre a réuni une vingtaine de représentants de grands fleuves européens venus d'Espagne, d'Allemagne, du Royaume-Uni, de Croatie, de Suède et d'Italie.

Les échanges ont eu lieu autour des expériences de chacun sur l'aménagement et la restauration écologique et sédimentaire des cours d'eau. Des visites terrain ont eu lieu sur les sites restaurés des anciennes gravières de Veyrignac (2015) et de Gaule (2022) ainsi qu'au barrage de Mauzac. Un recueil de huit expériences européennes a été rédigé par ECRR.

Ces échanges internationaux viennent compléter un **cycle d'ateliers nationaux organisés par l'association nationale des élus des bassins (ANEB)** : un 1^{er} atelier à Mallemort sur la Durance en 2021 et un 2^e à Carcassonne sur l'Aude en 2022. **Ils vont aboutir à la rédaction d'un guide pratique, coordonné par l'OFB**, sur le thème de la gestion sédimentaire des cours d'eau, à destination des gestionnaires et des décideurs publics.

[ci-dessous]

Les participants au workshop international, réunis au belvédère de Domme
© EPIDOR



[ci-contre]

Les participants au 1^{er} atelier national à destination des gestionnaires de cours d'eau (rivière Durance)
© EPIDOR



[ci-contre]

Les participants au 2^e atelier national à destination des gestionnaires de cours d'eau (rivière Aude)
© EPIDOR

La restauration écologique des berges de Sous-Castel, projet pour le territoire

Alexandre BARROUILHET

Maire de Floirac (Lot)

Que pensez-vous du programme LIFE rivière Dordogne ?

Le projet Life rivière Dordogne est une occasion magnifique de mettre en valeur cette rivière qui constitue un patrimoine naturel remarquable, y compris à l'échelle européenne et mondiale. En restituant des sites à fortes valeurs écologiques, ce programme permet de prendre soin de la rivière Dordogne, trop longtemps uniquement exploitée.

Quel est le rôle de la commune de Floirac, co-bénéficiaire de ce programme ?

Par sa géographie, la commune de Floirac comprend bon nombre de zones d'intérêt écologique que ce soit sur le causse, dans les vallées sèches ou le long de la Dordogne. De ce fait, la mairie de Floirac est un interlocuteur sensible aux questions environnementales. Son rôle est d'animer et de faire avancer les projets prévus par le projet LIFE à savoir : l'aménagement morphoécologique des berges de Sous Castel et la restauration de la couasne de Pontou. Elle joue le rôle d'intermédiaire auprès de la population et veille à la compatibilité des enjeux qu'ils soient écologiques, agricoles ou liés aux usages.



Quels sont les enjeux du projet de restauration de Sous Castel ?

Avant les années 90, il s'agissait d'une des plus belles parties de la Dordogne Lotoise, située entre la couasne du Port Vieux et les falaises de Mirandol. L'installation des enrochements a considérablement dénaturé ce site qui était aussi le lieu de baignade, de pêche et de détente des floiracois.

En contribuant au surcreusement de la Dordogne à cet endroit, les enrochements participent à rendre la rivière moins accessible et à l'assèchement des zones semi-humides situées en amont et en aval.

L'objectif est de redonner une plus grande place à la nature sur ce linéaire de 700 m, mais aussi de retrouver les usages et renforcer le lien entre les habitants et la rivière.

Le rôle du projet LIFE rivière Dordogne pour la conservation du patrimoine botanique

Pierre LAFON

Chargé de mission botaniste-phytosociologue et coresponsable du suivi de l'étude écologique sur les habitats d'intérêt communautaire du projet LIFE - Conservatoire botanique national Sud-Atlantique

Que pensez-vous du programme LIFE rivière Dordogne ?

Le programme LIFE rivière Dordogne est un projet ambitieux par son ampleur géographique et sa volonté de restaurer l'état écologique de milieux naturels sur la rivière Dordogne. Les impacts anthropiques ont bouleversé les équilibres écologiques naturels de nombreux secteurs de la Dordogne, faisant régresser fortement toute une partie de la biodiversité, dont de nombreuses espèces patrimoniales. L'un des intérêts majeurs de ce programme est la restauration de cette biodiversité par la recréation de milieux favorables qui avaient en grande partie disparu. Les espèces végétales devraient ainsi recoloniser naturellement ce milieu redevenu favorable et reformer ces végétations et habitats typiques de la Dordogne.

Quel est le rôle des conservatoires botaniques nationaux (CBN) dans ce programme ?

Trois CBN sont impliqués dans ce programme : le CBN Sud-Atlantique pour la Gironde et la Dordogne, le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées pour le Lot et le CBN Massif central pour la Corrèze. Ils ont la délicate mission de produire un référentiel écologique sur cinq habitats d'intérêt communautaire typiques de la vallée de la Dordogne : végétations annuelles des berges, d'ourlets de boisements alluviaux mégaphorbiaies et de forêts alluviales.

Le premier rôle des CBN est d'appuyer scientifiquement, sur le plan d'échantillonnage, un travail d'inventaire réalisé par des bureaux d'études, puis d'analyser tous ces relevés afin de définir les végétations présentes, leurs compositions floristiques, leurs éligibilités aux habitats d'intérêt communautaire visés et surtout de définir leurs états de référence. Cette dernière notion complexe est importante car elle permettra de créer des grilles d'évaluation de l'état de conservation pour chaque habitat d'intérêt communautaire, essentielle pour l'évaluation de la bonne restauration des habitats après les travaux de restauration.

Quels sont les enjeux de l'étude écologique menée sur les milieux alluviaux ?

Les enjeux de cette étude écologique sont multiples, l'objectif global étant de suivre la bonne restauration des 5 habitats d'intérêt communautaire dans les sites restaurés mais également de mesurer l'état de conservation général à l'échelle des 3 sites Natura 2000 concernés.

Le premier, qui est une étape essentielle, est la connaissance des végétations cibles présentes sur la Dordogne par l'intermédiaire de l'outil de description qu'est le relevé phytosociologique. Cela permettra une meilleure connaissance (composition floristique, répartition, écologie, etc.) des végétations présentes sur la vallée de la Dordogne et notamment des végétations patrimoniales. Ainsi, les enjeux de conservation sur la Dordogne seront mieux identifiés et pourront être mieux pris en compte.

Cette étude va également permettre d'identifier les facteurs de dégradation (fermeture du milieu, colonisation par des espèces exotiques envahissantes, assèchement du milieu, etc.) et de mesurer leurs impacts sur les habitats d'intérêt communautaire étudiés. Enfin, l'un des enjeux est de créer des outils simples d'utilisation pour qu'EPIDOR puisse reconnaître et évaluer l'état de conservation de ces 5 habitats d'intérêt communautaire sur l'ensemble du site dans les années à venir.



© Tour de France

Le LIFE rivière Dordogne, un projet porteur pour la gestion des rivières françaises

Cyrielle BRIAND

Directrice des projets - Association nationale des élus de bassin (ANEB)

Que pensez-vous du programme LIFE rivière Dordogne ?

Le projet LIFE rivière Dordogne est un projet exemplaire qui vise à améliorer les politiques et les dispositifs de gestion des milieux avec des objectifs de long terme. Ce projet repose autant sur des aspects techniques de restauration que sur des actions de mobilisation des parties prenantes, afin de développer de réelles stratégies de gestion. C'est pourquoi le portage de ce projet LIFE par un Etablissement public territorial de bassin comme EPIDOR, constitue une vraie force pour la mise en œuvre et la pérennité des actions de restauration, ainsi que pour les partenariats engagés avec les acteurs territoriaux (collectivités, entreprises...).

Le second atout de ce projet est l'attention toute particulière donnée au transfert et à la transposition des connaissances et des méthodes développées sur le bassin de la Dordogne, afin que celles-ci profitent à l'ensemble du territoire national, et même au-delà, grâce aux partenariats avec des acteurs européens.

Quel est le rôle de l'ANEB dans ce programme ?

En tant qu'association regroupant un grand nombre d'EPTB, d'EPAGE et de syndicats de bassins, l'ANEB organise le transfert de connaissances entre les gestionnaires de différents cours d'eau, sur tout le territoire national, et qui sont confrontés à des problématiques similaires comme celle de la gestion sédimentaire. Ainsi, dans le cadre du projet LIFE, l'ANEB au côté d'EPIDOR et de l'OFB, a pour mission d'organiser 4 ateliers nationaux de travail regroupant les gestionnaires de différents bassins français, ainsi que des experts de l'hydromorphologie, afin de travailler autour de grands axes structurants pour l'élaboration d'une stratégie de gestion sédimentaire à l'échelle du bassin versant. Le rôle principal de l'ANEB est de faire dialoguer les experts de la gestion sédimentaire entre eux, et avec des chercheurs de la thématique.



© ANEB / L'ANEB est un organisme à but non lucratif

Quels sont les enjeux des ateliers « Gestion sédimentaire » ?

Ces ateliers visent à la fois à partager les savoirs faire et les bonnes pratiques de chacun, mais aussi à identifier les besoins des gestionnaires sur ces sujets. Chaque atelier aborde une thématique et des objectifs particuliers liés à la gestion sédimentaire.

Le premier atelier, qui a eu lieu en avril 2022 sur le territoire de l'EPTB Durance, avait pour objectif de dresser un portrait des différents territoires, des contextes, des enjeux et des problématiques hydro-sédimentaires auxquels sont confrontés les gestionnaires de bassins, mais aussi de poser les grandes lignes d'une stratégie de gestion sédimentaire à l'échelle du bassin versant. L'objectif du second atelier, organisé en mars 2023 sur le territoire de l'EPTB Aude, était de travailler sur les éléments nécessaires à la réalisation d'un diagnostic sédimentaire solide et partagé. Deux autres ateliers auront lieu en 2024, en lien avec les EPTB Saône-Doubs et Loire pour échanger sur les solutions techniques, leurs difficultés et sur les problématiques d'évaluation.

Ainsi, l'enjeu des ateliers est de partager les pratiques en termes de gestion sédimentaire mais aussi de les réinterroger au regard des nouvelles connaissances acquises par chacun, et spécifiquement dans le cadre du Projet LIFE rivière Dordogne.

Les chantiers écologiques prévus en 2024

- **Couasne de la croix de la Bernède**

Pessac-sur-Dordogne (Gironde)

restauration écologique

maitrise d'ouvrage EPIDOR

- **Retenue de Mauzac et frayères à Lamproie Marine et Grande Alose**

Mouleydier et Prignonrieux (Dordogne)

transfert de graviers et restauration sédimentaire

maitrise d'ouvrage EPIDOR

- **Ancienne gravière de Maison-Neuve**
Saint-Chamassy et Le Buisson-de-Cadouin (Dordogne)

restauration écologique

maitrise d'ouvrage EPIDOR

- **Couasne de Coustaty**

Saint-Vincent-de-Cosse et Castels-et-Bézenac (Dordogne)

restauration écologique

maitrise d'ouvrage EPIDOR

- **Berge de Blanzaguet**

Pinsac (Lot)

restauration écologique et désenrochement

maitrise d'ouvrage SMDMCA

- **Couasne de Pontou**

Floirac et Saint-Denis-les-Martel (Lot)

restauration écologique

maitrise d'ouvrage EPIDOR

- **Couasne de Cabrette**

Carennac et Tauriac (Lot)

restauration écologique

maitrise d'ouvrage SMDMCA

- **6 frayères à Saumon Atlantique**

entre Brivezac (Corrèze) et Liourdres (Corrèze)

restauration sédimentaire

maitrise d'ouvrage EPIDOR

*Le programme « LIFE rivière Dordogne » bénéficie
du soutien financier de l'Union Européenne
et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne*



WWW.LIFE-DORDOGNE.EU



EPIDOR

Etablissement Public Territorial
du Bassin de la Dordogne

Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne

Place de la Laïcité, 24250 Castelnau-la-Chapelle

Tél: 05 53 29 17 65 / Fax: 05 53 28 29 60

epidor@eptb-dordogne.fr

www.eptb-dordogne.fr